Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 49

Artikel: Lo mimero d'apri
Autor: Suzette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-225528

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lausanne — 72me Année | N° 49 | Samedi 9 décembre 1933

CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU

Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

L'ARITHMETIQUE A BONZON

VOUS connaissez l'expression *vaudoise* — à moins que son aire soit plus élargie — :

L'a fé de l'arithmétique à Bonzon
Que trâi et doû fant ion.

Trois et deux font un ! Expression courante qui caractérise une arithmétique fantaisiste. Qui était ce sieur *Bonzon ?* Pourquoi, aux Ormonts, lui substitue-t-on le nom de *Broyon ?* Ont-ils existé réellement ? Des deux vers ci-dessus, lequel a la priorité ? l'autre n'étant intervenu que pour renforcer le sens par l'adjonction d'une rime, comme on le constate dans de nombreux proverbes populaires. Nous admettrions volontiers que l'essentiel soit contenu dans : *trâi et doû font ion,* qui marque la confusion entre l'addition et la soustraction, entre *et* et *moins,* puis, par extension, l'incohérence d'esprit. Les noms de Bonzon, de Broyon, ou d'autres en *on,* y auraient été ajoutés, par surcroît, pour donner à la formule une tournure plus mnémotechnique. Le même phénomène se retrouve dans les proverbes :

L'arc-en-ciel du *soir*
Fait sécher les *mouchoirs...*
L'arc-en-ciel du *matin*
Fait tourner les *moulins...*
Tout nouv*eau*
Est b*eau...*
Vîlhie fenna et gros v*eint*
Jamé n'ant corrâ po r*ein...*
Lo dzo*ran*
Tint la bise pè la *man...*
Farna frétse et pan *tsaud*
Fant la rîna de *l'ottô...*
Premî va, premî *preind*
Derrâi va adî *ronneint...*
Quand il pleut à la St-*Médard,*
Il pleut six semaines plus *tard...*

Nous pourrions en citer cent autres, sans compter ceux qui portent la marque de la malice populaire et qui prennent à partie les surnoms de localités ou de personnes. Cela nous entraînerait trop loin.

Après cela, il est intéressant de voir ce que l'on a écrit sur ce sujet et de prendre l'avis de personnes compétentes.

En 1912, le *Conteur Vaudois* posait déjà la question à ses lecteurs. M. Vulliemin, rédacteur à la *Bibliothèque universelle,* y répondait comme suit : « pour ce que cela vaut » disait-il : « Il y avait jadis à Vevey une maison de fers et quincaillerie bien connue et très achalandée, propriété de M. Bonzon. Les jours de marchés, tous les agriculteurs des environs y venaient faire leurs emplettes en outils aratoires et autres articles.

« Pour faciliter le service, en ces jours de grande affluence, M. Bonzon, aidé de son commis, préparait la veille un certain nombre de marchandises, prêtes à être livrées aux clients.

« C'est ainsi qu'il faisait des paquets de 2, de 3 et de 5 faux. Quand il avait préparé assez de paquets de 2 et de 3 faux, il en réunissait un certain nombre, soit chaque fois un de 3 et un de 2 pour en faire *un* de 5, en disant : *trâi et doû fant ion...* »

Dans le Midi, pour le remplissage des caisses de 100 oignons de tulipes, on ne procède pas autrement. De la main droite, on prend 3 tubercules, 2 de la main gauche. On jette les deux poignées dans le caisson en comptant *un.* A 20 la centaine est achevée.

Cette façon de comprendre l'origine de *trâi et doû fant ion* est aussi celle de M. le professeur A. Taverney. Il nous écrivait :

« L'expression provient, me semble-t-il, de l'habitude qu'avaient les marchands de compter les *clous.* Autrefois, on ne les comptait jamais au poids : on demandait un cent, un demi-cent, un quart de cent. J'en ai moi-même acheté dans ces conditions et je vois encore le marchand prenant du grand tas 3 clous puis 2 clous et réunissant les 5 pour faire *un* petit tas. Le client comptait les petits tas pour voir s'il recevait son dû.

« Maintenant, s'agit-il de M. Bonzon, négociant à Vevey. Je serais tenté d'en douter. Mon père, né en 1817, citait déjà l'expression de l'arithmétique à Bonzon, comme on cite un proverbe connu de tout temps. Or, le magasin de M. Bonzon florissait vers 1860. S'agirait-il d'un autre Bonzon ? Je l'ignore. Mais je crois l'expression beaucoup plus ancienne que le magasin dont parle M. Vulliemin. »

Dans le *Glossaire des patois,* M. Tappolet, article « Arithmétique », adopte également cette version.

La suivante serait tout aussi vraisemblable :

A l'occasion d'un rapport au Grand Conseil vaudois sur la simplification militaire, en 18... le député Bonzon aurait défendu l'idée de fusionner les anciens bataillons 3 et 2 pour en former un nouveau bataillon portant le numéro 1. *Trâi et doû fant ion.*

On le voit, les versions ne manquent pas. Elles n'expliquent pas cependant le fait du changement de nom suivant les régions : Bonzon ou Broyon.

Le *Conteur Vaudois* serait heureux des renseignements que pourraient lui fournir encore sur ce sujet l'un ou l'autre de ses lecteurs.

Marc à Louis.

LO MIMERO D'APRI

VO saîde prâo que les précauts dé Paris l'ant eimmodâ, sti teimps, 'na grante abbayî qu'on lâi de la «Loterie nationale ».

Po vo esspliquâ l'affére riqueraque, l'est quemet ion dé clliâo pucheint quegnus à la cougnârda dâi z'autro iâdzo, que sarâi partadzi ein on mouî de bocons.

Ion dé clliâo bocons l'est einbardoffliâ de cougnarde à tsavon. Dâi z'autro l'ant on poû dé papet, dâi z'autro quasi rein, et lè derrâi pa onna gotta.

Adon, les précauts fabrequant clliâo quegnus tant que les dzeins volliant ein atsetâ et fant terî âo sort les bons et les crouïo bocons.

Mâ faut dere que clliâo quegnus sant pas fabrequâ avoué de la farena et dâo bûrro. Sant dâi beliets ein papâi et la cougnarde l'est de l'ardzeint, mimameint dâi milions.

Charrette ! Cein fâ dâi milionnéro à rebouillemôr, et tsacon sé crâi dé dècrotzi lo gros lot de cin milions avoué son beliet,

Le père Tortsenâ démorâve pé Révirétélé, on velâdzo dé per iquie. L'est allâ fére onna viraïe pé Paris, tsî son frâre Luvî, que l'ètâi gâpion.

Dévant dé sé reinalla, Luvî lâi fâ dinse :

— Accutâ vâi, Pierro, no faû atsetâ on beliet dé loterî eintre les doû.

— Oï ! pardine. Sû bin d'accô. Mâ ne vû pas lo dere à la Sophie. L'est tant pegnette, tant barjaque, tant grindze, tant mau quemoûde ! Se lo beliet l'est bon, sarâi lo momeint dé la mourgâ on poû. Mâ se l'est crouïo, vaut bin mî mé kaisî.

Luvî l'a don atsetâ lo beliet et lè dou lulus l'ant eingozalâ on par dé botolhies po sé baillî la tchance. Po finî, vâvant ti dè dou on bocon drobllio. Pierro l'a de à Luvî :

— Tè faut gardâ lo beliet et mé marquâ sû on papaî quien miméro no z'ein.

Luvî l'a fé dinse et l'a baillî lo papai à Pierro que s'est reintornâ pé Reviretélé.

Quauqué dzo aprî cein, les précauts sè sant rasseimblliâ dein 'na balla carraie et l'ont terî la loterî. On bouélant l'a bramâ pertot lè miméros que l'ant gagnî lè milions.

Le père Tortsenâ l'est allâ ao carbaret po oûre se son miméro l'ètâi bon. L'accutâve avoué lé duve z'orolhies. Vaitce-te pas que lo bouélan brâme tant que pâo : « L'est lo miméro L. 78463 que l'a gagnî lo gros lot de cin milions ! »

— L'est... l'est... l'est mé que l'é ! quequehive noutron Pierro que vegnâi tot rôdzo et pu tot blian, que grulettâve, segottâve, plliorâve de bounheu ein montreint son papâi à tî lè z'autro.

L'ètâi pardine bin marquâ : L. 78463, et lo brâve Pierro quequehîve adî pî : « Sû... sû... sû... cin coups milionéro ! L'est bin véré ! »

Po sti iâdzo, l'ètâi on biau tredon pé lo cabaret. Tsacon voliâve trinquetta avoué lo novî riston. Pierro l'a payî on mouî de botolhies po régalâ tot lo velâdzo. Mâ sé redzôhîve d'allâ contâ cin à la Sophie, et vè la miné, sè reintornâve à l'hôto ein sublleint quemet on dzouveno.

La Sophie l'a coumeincî à cresenâ. Mâ quand l'a oiû cein que l'ètâi arrevâ, restâve lé gets écarcalhî et lo môo clliou.

Lo leindéman, noutron Tortsenâ sé dépatse de retornâ pé Paris, vè son frâre Luvi qu'avâi lo beliet po lo dere la novalle.

Mà l'a reincontrâ lo notaire que lâi de :

— Accutâ-vâi, Pierro, su binhirâo por té. Té sâi, no sein quasu cousins, noûtrè rière-mère-grand l'ètant cousena. Mé vu té mena à Paris avoué mon tenomobile. Sû pardine conteint de té fére plliési...

Ein arreveint, sant allâ tsi lo Luvi po guegnî lo beliet. Mâ min dé Luvi !

— L'est prâo sû à la gâpionnâre, fâ Pierro. Ne sé maufye onco de rein. Mè vû allâ lo queri. Faut no z'atteindre on momeint.

L'a binstou trovâ Luvi et lâi de :

— Quemeint, Te fâ onco lo gâpion ? Te ne sâi pas onco que no z'ein gagnî lo gros lot, no doû ? Guegne cein. L'est bo et bin té que l'a atsetâ lo beliet. Et l'est té assebin que t'a marquâ

lo miméro su sti papai ! No sein milionnéro, no doû !

— Mâ... mâ... fasâi Luvi ein guegneint lo papai. Oï ! l'est veré ! L'est bin mé que iè marquâ cein. Mâ... mâ... Charrette de charrette ! N'est pas possibllio ! L'est on gaillâ de pé Avignon que l'a dzâ gagnî les cinq milions !

Tré lo beliet et guegne lo miméro : l'ètâi marquâ L. 78462. Lo gros lot l'ètâi po lo miméro d'aprî ! Lo Luvi l'avâi mau marquâ su lo papai à son frâre !

Clliâo doû pourro lulus l'ant fé 'na mena à faire trantzî onna tsaudaire dé laci. Pierro l'ètâi onco pllie è toûmi et desâi :

—Té, t'a min de fenna. Por mé, gâa la Sophie ! quienna débordonnaïe cein va fére tsi no !

Clli pourro Pierro l'ètâi tant épouairâo, tant vergognâo, que sé dépatsi de s'ein allâ à pî po rarrevâ vé la né âo velâdzo.

Lo notairo l'a oiû que lo gros lot l'ètâi ein Avegnon. S'est bin maufiâ que lo père Tortsenâ l'ètâi via tot solet.

A la vêpra, l'a passâ avoué son tenomobile pé dévant l'hôto de son quasu cousin. La oiû la Sophie que bouélâve :

— Bâogro de chenapan, de roûdeu, de pandoure ! Tsancro de malabare ! L'ètâi rein que po allla coratta pé Paris avoué ton galavaudeu de frâre que t'a tot cein inveintâ ! Mâ l'est lo bet. Vu m'ein allâ, sti iâdzo !

— Bin se te vâo !

— Te sarâi prâo conteint, serpeint ! Vu restâ iquie, po té mourgâ !

Lo notairo l'a de : «Pourro Pierro ! »

Suzette à Djan-Samuïei

Embarrassés. — Les Bolomey, en villégiature aux Ormonts, ont invité l'ami Fattebert à venir passer deux ou trois jours dans leur chalet. Après deux semaines, l'invité ne parle plus de son départ.

— On ne s'en débarrassera donc pas dit Louis Bolomey à sa femme ! Que faire ?

— Fais lui remarquer que sa femme doit s'en ennuyer et qu'il n'est pas très bon de la laisser plus longtemps seule !

—C'est ce que je lui ai dit ce matin même.

— Et alors ?

— Il vient de télégraphier à sa femme de venir le rejoindre -...

LA VENGEANCE DE MADAME PANCHAUD

COMME il était aussi croque-mort, on soupçonnait le garde-champêtre Pidou d'avoir volé sa moustache dans le cercueil d'un vétéran de Septante, et, pour la nuit, de la mettre sous verre. Car elle s'étalait devant lui comme un trophée historique, et la pipe qui fumait éternellement par dessous semblait n'avoir d'autre office que de préserver ce souvenir illustre de la moisissure et des mites. Les jours d'enterrement, quand il menait l'honneur, tout d'abord on ne voyait qu'elle, et ses belles ailes retombantes comme les rubans aux couronnes funéraires. Ce n'est qu'après qu'on découvrait Pidou lui-même, long zigue osseux couleur de croûte, et ses énormes brodequins cirés à bloc, qu'un éventail de cors l'obligeait à chausser quelques numéros au-dessus, et qu'il poussait devant le corbillard comme deux cercueils en miniature.

A l'adieu, après que le fossoyeur avait lâché dans la fosse sa pincée de terre symbolique, — tout doucement pour que le bruit ne tombât pas trop fort sur le cœur de la parenté, — que le pasteur avait dit l'amen et l'assistance pris le chemin de la collation, alors Pidou renvoyait sa carlette d'alpaga gris sur la nuque, tombait la veste, et, sa pipe rallumée, s'en allait tirer des soutes du corbillard la bouteille et le verre, puis le verre dressé contre le ciel, c'était régulièrement : « A ta santé, l'ami ! » Après quoi, le verre faisait les trois tours entre Pidou, le fossoyeur et l'agent paisiblement assis parmi les couronnes et les fleurs.

Le restant de l'année, il vaquait à son vignolage, comme vous et moi, grimpait à la fraîche au parchet, le foussoir dans la hotte, tirait au premier soleil la chemise de son dos, et de la hotte la piquette et le fromage des premiers dix-heures, qui se font à sept, rempoignait l'orne jusqu'au bateau de neuf heures, s'arrêtait, séchait la bouteille de piquette, remoulait longuement sa dernière croûte sur ses fausses dents à l'ombre des feuilles bleues, puis sur le coup de midi remontrait sa moustache à l'angle de la prison.

Et comme il n'y a dans le pays ni champs ni rien à garder, hormis la vigne au moment du raisin, son office de garde-champêtre ne prenait à vrai dire que là, au premier essaim d'étourneaux. Alors il décrochait du mur une vieille personne de carabine, qui se souvenait d'avoir chassé le lièvre aux siècles où il y en avait, passait le cordeau à treillis dans le canon, fourrait de grosses cartouches à faire du bruit dans son gilet, et pan-pan-pan, douze fois par jour Pidou lâchait son coup à la vermine du ciel, en faisant sonner le pays à la ronde de la Cornallaz au Pont de Moudon. Car chez nous, pour chasser l'oiseau, il n'est pas nécessaire, comme on dit, d'aller prendre la pie au nid. Ces échelles de murets font porte-parole d'étage à étage. Et que le coup parte du Calamin ou de Cully, il vous fait lever tous les volatiles de la Bastioule au Treytorrens, et de la Chapotanne à Baussan. Pidou s'installait donc contre le mur du cimetière, le derrière au frais dans la mousse, la tête à l'ombre d'un cyprès, sa carabine entre ses jambes. Et comme sa vigne à lui était par hasard la plus proche, ce n'en était que mieux. Ses risques personnels le tenaient en éveil. Vous étiez sûr, quand il lâchait sa bordée, qu'une bestiole, mésange ou gremillette, avait porté ses vues sur le chasselas de Pidou.

Son emploi comportait bien encore quelques babioles, comme d'envoyer au lit les enfants qui courent les ruelles après le couvre-feu, de semoncer les gens malpropres qui envoient les ordures des plantages sur la voie publique, et de verbaliser contre la volaille divaguante. Mais il n'en avait cure, en sorte que le syndic, qui s'ennuyait de trouver si peu de monde à punir, l'arrêta un beau jour, et lui dit un peu fort : « Et que si vous tenez à l'emploi, Pidou, je vous avise qu'il faudra voir à m'apporter deux ou trois procès-verbaux d'ici peu. » Pidou revint de là, la moustache pendante, et résolu à verbaliser sur le champ contre le bourg entier... pour leur apprendre. Mais ce jour ni le lendemain, nulle âme au Bourg ne lui en donna sujet. Les poules de Vaudroz, coutumières pourtant de la divagation, se trouvaient cette fois serrées au poulailler. Le couvre-feu sonné, pas une trottinette, pas une courate, pas une clougne ne troublaient plus la paix des ruelles. Le matin, comme un fait exprès, les ordures des jardins brûlaient sagement derrière les murs, répandant à l'orée du bourg cette bonne odeur de cochon fumé avant-courrière des temps froids.

Et Pidou en perdait la patience, mais non la soif. Et comme il revenait chaque fois, entre ses infructueuses tournées, prendre conseil au tonneau de rappondu, vers midi il se trouvait entre gris et blanc à ruminer sur le trottoir, quand il reçut sur sa carlette un petit os de poule tombé de la fenêtre de Mme Panchaud. Par exemple... « Alors, madame, c'est comme ça qu'on jette ses ordures sur la voie publique ? » gronda Pidou vers l'étage, où Mme Panchaud avait encore la tête passée entre les géraniums. « Oh ! mille pardons, monsieur Pidou... Si j'avais pu penser que vous étiez dessous... C'était un tout petit os, monsieur Pidou, pour votre chat. » — « Pour mon chat ? pour mon chat ?... C'est ce qu'on verra, madame Panchaud. » — Et Pidou, virant des croquenots, rentra droitement à sa cave, s'assit sur la banchette et brouillonna son rapport.

Mme Panchaud était de cette crème de personnes qui n'ont jamais tiré les ailes à une mouche, épinglé un papillon, ni levé la langue sur le prochain, et qui passent leur vie en robe noire à cause de tout le malheur qui afflige le pauvre monde, les chats perdus, les assassins, les buveurs, les Russes, les rosiers sous la neige. « Ce pauvre monsieur Pidou qui va s'imaginer... » se disait-elle en retirant sa tête entre les géraniums.

Ce fut bien autre chose quand elle reçut l'assignation municipale à comparaître « en chair et en personne en son audience du 30, aux fins de s'entendre notifier, etc, etc.... relativement à la pollution des places et voies publiques. » Elle pensa d'abord en défunter à même l'escalier, puis se traîna à son fauteuil, y pleura comme une fillette toute la demi-journée, et le soir elle était au lit avec une fièvre qui lui faisait dire des bêtises. Et puis se releva le surlendemain, toute blanche et brisée, avec de méchants plis aux coins du nez, et, disait la sage-femme, toute changée de caractère. Le jour de l'assignation on la vit passer avec sa capote de jais, attifée comme pour aller au prêche, et revenir de même sans dire mot à personne, sans caresser les chats sur les portes, comme elle faisait d'habitude. Puis elle s'enferma.

La première neige tomba en Gourze. Cette pauvre dame Panchaud ne pensait pas seulement à rentrer ses géraniums. Mais Pidou, qui s'en étonnait, et qui levait un jour le nez vers la fenêtre pour voir « si cette vieille cauque ne se déciderait pas bientôt à rentrer ses vases, » reçut comme par hasard un ces petits vases sur la figure, qui la lui fendit du nez au menton. En sorte qu'il fallut le conduire au médecin, saignant tout le sang de son corps, et que pour lui coudre les bords ensemble, le docteur dut, ma foi, lui raser la moustache, et la lui renvoya peu après, dans une boîte, avec la note.

Paul Budry.

EMIGRES EN AUSTRALIE

LA Fanchette à Jean-Louis arriva l'autre jour au bureau des postes d'un village du Gros-de-Vaud, pour consigner un paquet. Le buraliste, après avoir lu l'adresse:

— Ma pauvre Fanchette ! Alors, tu crois qu'un colis fagoté comme le tien, un simple papier et une ficelle toute rappondue, arriverait en bon état à Brisbane, tout là-bas, au fin fond de l'Australie? Tel qu'il est, je l'accepterais tout juste si c'était pour Yverdon, en encore. Qu'as-tu mis dans ce colis ?

La Fanchette, toute penaude d'être ainsi apostrophée par le buraliste, pourtant un camarade d'école, déclara :

— Ce que j'y ai mis ? Eh bien, rien que de bonnes choses. C'est pour ma belle-sœur, l'Elise, qui s'est donc mariée avec mon frère David, comme tu dois le savoir. D'abord, le plus beau boutefâ que j'ai trouvé à la cheminée. Ensuite, un vacherin de la Vallée, pas trop « fait », pour qu'il soit prêt à être consommé, en arrivant. Et pour finir, deux paquets de «Grandson» bien secs, comme David les aimait, avec quelques poires « Duchesse » pour les enfants. Tu vois, rien que des choses qu'on ne trouve pas dans cette Australie ; je le suppose du moins.

Le buraliste avait écouté en souriant cette nomenclature :

— Ma pauvre Fanchette ! Où crois-tu que c'est, l'Australie ? C'est un peu plus loin que Bottens, en tout cas. A part les cigares, le reste ne tiendrait pas le voyage. Tes « duchesses » seraient blettes avant d'arriver sur le bateau. Quant au vacherin, mieux vaut ne pas y penser! Le boutefâ... passe encore, s'il est bien sec et bien fumé ; il faudra le loger dans une boîte en ferblanc. Maintenant, il faut six semaines au moins, par courrier postal, pour l'Australie. A moins que tu veuilles porter ton cadeau directement à ta belle-sœur, par avion ? Mais ça te reviendra un peu cher, Fanchette.

Celle-ci, toute épouvantée par la proposition du malicieux buraliste, s'écria :

— Monté ti possible ! Moi, aller en avion ? J'espère bien mourir une fois, de ma belle mort, mais dans mon lit et non pas dans un de ces engins où on est d'abord « éméluée » et ensuite encore rôtie.

Le buraliste qui s'était amusé à épouvanter la brave Fanchette, conclua :

— Les femmes, vois-tu, sont bonnes pour préparer la lessive, pour surveiller le poulailler et pour faire les bricelets à Nouvel an ; mais pour faire un colis pour l'étranger, mieux vaut ne pas vous en mêler.

François Belot, l'épicier, qui attendait une communication téléphonique et qui avait entendu cette conversation, dit: